

## Deux acteurs engagés, une vision commune : la **Fondation ARHM** et l'**Association ORSAC** engagent un rapprochement

L'ORSAC (Organisation pour la Santé et l'Accueil) et l'ARHM (Action Recherche Handicap et santé mentale), deux acteurs engagés des secteurs sanitaire, social et médico-social, ont décidé d'examiner ensemble l'opportunité d'un rapprochement. Cette réflexion commune vise à renforcer la visibilité et le positionnement de nos établissements dans un contexte marqué par des contraintes réglementaires et financières croissantes, et à développer des synergies utiles à la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies.

Les échanges entre les deux gouvernances ont mis en évidence un socle commun solide : des valeurs partagées, une mission d'intérêt général affirmée et des enjeux convergents. L'étude d'opportunité a permis d'identifier les objectifs et les modalités du rapprochement. La construction d'un nouvel ensemble, plus fort, plus lisible et mieux armé pour répondre aux besoins des personnes accompagnées et aux enjeux de nos secteurs, permettra de renforcer nos capacités d'action, mutualiser nos expertises et consolider nos missions.

### › Une fondation unique

Les Conseils d'administration ont acté la poursuite de la démarche en vue de la constitution d'une fondation unique, combinant la stabilité

du modèle fondation et la vitalité du fonctionnement associatif. Cette fondation portera un nouveau nom afin de refléter l'identité et l'ambition du projet.

Le projet repose sur une alliance équilibrée où chaque organisation apporte ses forces et son histoire. Il s'appuie également sur les notions de subsidiarité, de délégation et d'expertise, en continuant d'assurer la promotion du pouvoir d'agir des personnes accompagnées et des professionnels des établissements.

### › Les prochaines étapes

Les prochains mois permettront de poursuivre ce travail de construction collective, dans une démarche progressive, concertée et respectueuse des histoires, des cultures et des expertises qui font la richesse des deux institutions. À ce stade, ce projet n'emporte aucune modification des organisations ni de la continuité des accompagnements. Un travail juridique complémentaire va être mené afin de préciser les modalités du rapprochement et d'aboutir à une définition stabilisée du modèle juridique cible. Un comité de pilotage stratégique a été mis en place depuis plusieurs mois, et continuera à se réunir régulièrement pour valider les grandes étapes de ce projet.

#### Déclaration commune

*« Héritières d'histoires différentes, nos institutions partagent une même exigence humaniste : promouvoir la dignité, l'inclusion et placer la personne au cœur de leurs actions. Ce rapprochement a pour ambition de constituer un acteur privé solidaire de référence, fortement ancré dans les territoires, attaché au pouvoir d'agir des personnes accompagnées, de leurs proches et des professionnels. Il doit également permettre de franchir un nouveau cap en matière de recherche, d'innovation et d'expertise, notamment en santé mentale. En choisissant d'unir nos forces, nous faisons le pari de la coopération, de la transmission et d'une responsabilité partagée envers les générations futures, afin de faire vivre durablement notre engagement au service de l'intérêt général. »*

## > Chiffres clés



**5 200**  
Professionnels



**170**  
Établissements et services



**400**  
Millions d'euros de budget



**2**  
Institutions reconnues d'utilité publique



**5** Secteurs d'activité :  
> Santé mentale  
> Soins médicaux et de réadaptation

> Handicap et insertion  
> Protection et éducation des jeunes  
> Dépendance et grand âge

## > Une présence régionale renforcée

À elles deux, la Fondation ARHM et l'Association ORSAC sont implantées dans 3 régions et 6 départements :

- l'Ain (01)
- les Alpes-Maritimes (06)
- la Drôme (26)
- l'Isère (38)
- les Rhône (69)
- la Saône et Loire (71)

### > À propos de la Fondation ARHM

Créée en 1950 et reconnue d'utilité publique depuis 2017, la Fondation ARHM emploie près de 1 800 professionnels au sein de 67 établissements et services. Acteur majeur de la santé mentale en Auvergne-Rhône-Alpes, elle développe une approche globale articulant prévention, soin, accompagnement, insertion, recherche, innovation et formation. Elle porte notamment le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu, l'Institut Jean Bergeret, les Ateliers Denis Cordonnier et le M-Lab. Son projet stratégique Cap 2030 est fondé sur la dignité humaine, l'inclusion, le pouvoir d'agir et la responsabilité.

### > À propos de l'Association ORSAC

Fondée en 1937 et reconnue d'utilité publique, l'ORSAC réunit plus de 3 500 collaborateurs autour de valeurs fortes plaçant la personne accueillie au cœur de son organisation. Acteur majeur des secteurs sanitaire, médico-social et social avec ses 90 établissements et services, l'Association intervient notamment dans les domaines de la santé mentale, du grand âge, du handicap, des soins médicaux et de réadaptation, de la protection de l'enfance, de l'insertion et de l'accompagnement social. Son projet associatif « ORSAC 2030 » a permis d'identifier collectivement six grandes ambitions à mettre en œuvre dans les prochaines années.

#### Contacts :

Fondation ARHM  
Maria DRAGON

Directrice de la communication  
et des ressources  
04 37 90 10 71 - 07 63 56 32 89  
maria.dragon@arhm.fr

Association ORSAC  
Marine KHAIRY

Directrice Communication  
06 43 94 14 11  
marine.khairy@orsac.fr

**arhm**  
FONDATION

290 route de Vienne - Lyon 8<sup>e</sup>

[www.fondationarhm.fr](http://www.fondationarhm.fr)

